

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie _____

COMMUNAUTE DE BRIGADES _____

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT
ADMINISTRATIF**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
03934	01034	2009	

N° pièce	N° feuillet
	1/1

Analyse et références

Objet Phénomènes aérospatiaux non identifiés / passage au dessus de la commune de SAINT VINCENT EN BRESSE
71

Références

Le jeudi 22 octobre 2009 à 16 heures 45 minutes

Nous soussigné Adjudant _____

Vu les articles L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité _____ rapportons les opérations suivantes :

Le 22 octobre 2009 à 15 heures 00, M. _____ se présente à notre unité pour nous signaler avoir observé un phénomène lumineux.

Le dimanche 18 octobre 2009 vers 22 heures, il observe d'abord un triangle lumineux qui se déplace du sud vers le nord, en sa direction. Quand il s'approche de lui, il aperçoit 2 triangles puis deux halos également lumineux. Pour les deux triangles, il s'agit de 2 projections lumineuses vers l'arrière et les halos en arc de cercle de 180° suivent derrière.

Il observe le phénomène durant une dizaine de minutes en compagnie de son épouse. Selon l'intéressé, elle ne nous apprendra rien de plus. Il décrit ses observations avec précision par notion d'angle, cette notion étant en rapport avec sa profession.

Les renseignements recueillis sur M. _____ ne permettent pas de mettre en doute sa crédibilité.

Mentionnons que M. _____ a vu un avion volé derrière le phénomène en direction du nord-ouest.

REÇU LE
- 9 NOV. 2009

(DESTINATAIRES)

[2] - Direction Générale de la Gendarmerie Nationale - Sous direction de la Défense et de l'ordre public	Date	ire
[1] - M. le Sous-Préfet à LOUHANS	22	9
[] -	Sig	s)
[] -		
[] -		
[1] - Archives : CTÉ DE BRIGADES		

C

Le 22/10/2009
Adjudant C
Cdt la BTR

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

COMMUNAUTE DE BRIGADES

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
03934	01034	2009	

N° pièce	N° feuillet
3	1/1

Le jeudi 22 octobre 2009 à 16 heures 35 minutes

Nous soussigné Adjudant _____ Officier de Police Judiciaire

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

ENQUÊTE

Poursuivant l'enquête en cours, nous prenons contact avec M. _____, maire de SAINT VINCENT EN BRESSE

Aucune personne n'est venue lui parler d'un phénomène qui se serait déroulé cette nuit là.

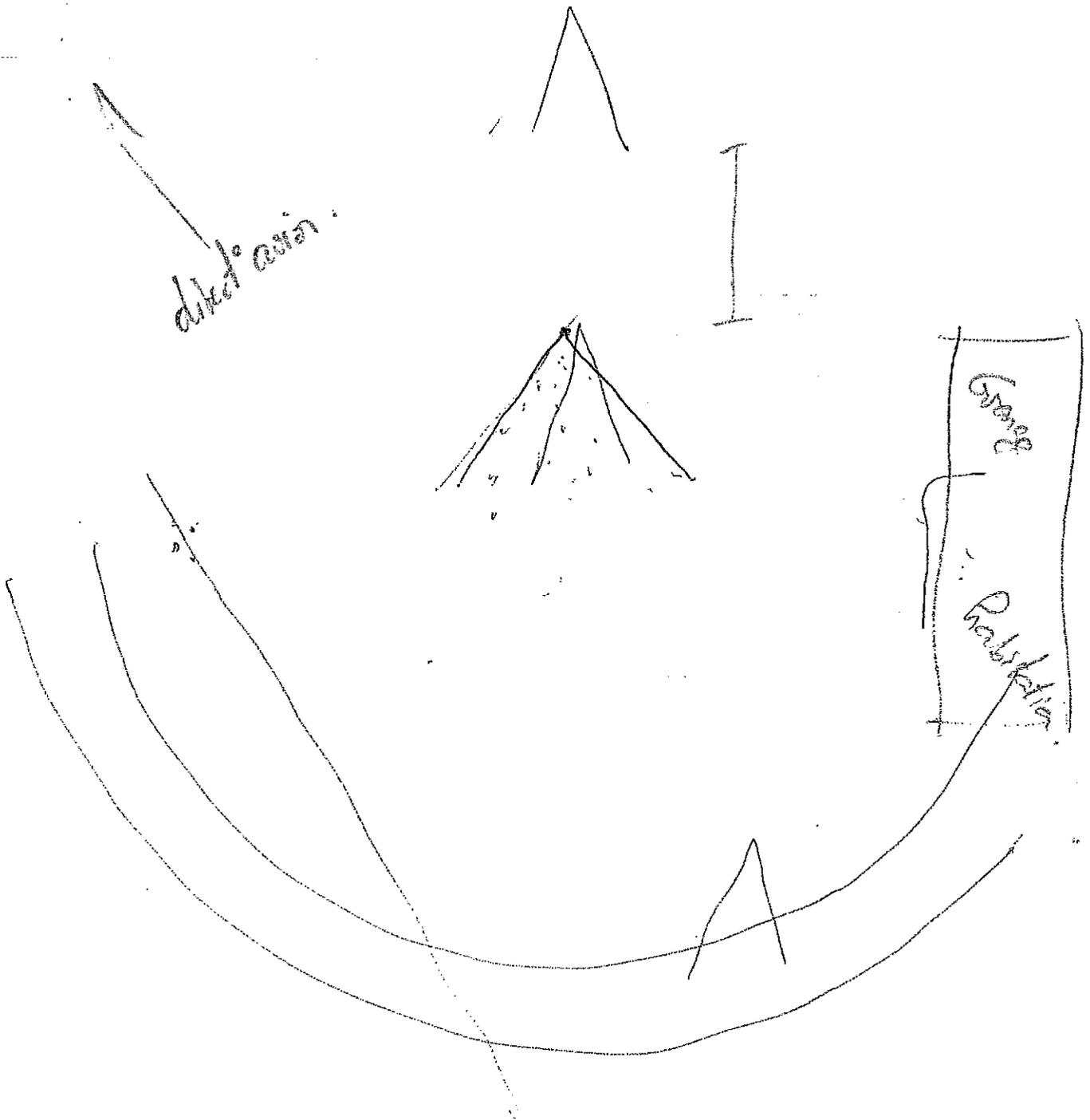
Dont procès-verbal fait et clos

le 22 octobre 2009 à 16 heures 40.
L'Officier de Police Judiciaire

Mr. Ane

Nord.

ducks sud/Nord



GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

COMMUNAUTE DE BRIGADES

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION****TÉMOIN**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
03934	01034	2009	

N° pièce	N° feuillet
2	1/2

Le jeudi 22 octobre 2009 à 15 heures 05 minutes

Nous soussigné Adjudant _____ Officier de Police Judiciaire _____

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité _____ rapportons les opérations suivantes :

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		20/01/1941		
Adresse		Validité état-civil		
		Identité déclarée		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Retraite	Française

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Question : Détaillez ce que vous avez vu, entendu, senti le dimanche 18 octobre 2009 vers 22 heures, ainsi que les circonstances? ---

Réponse : Il faisait très froid, le ciel était très clair, on voyait la voie lactée. La grande Ours était vers le Nord, on la voyait très bien. Je bricolais dans la grange et je rentrais à mon domicile situé dans la partie Sud du bâtiment. En rentrant vers le Sud, j'ai aperçu une lueur assez intense, inhabituelle. Après l'avoir observée pendant une trentaine de secondes, je suis allé à mon domicile chercher mon épouse. Elle a observé le même phénomène que moi. Au début, on voyait une projection de lumière qui allait vers le Nord, donc qui allait en direction de mon domicile. On le voyait au loin, vers l'horizon. Quand il s'est approché on a vu une deuxième projection de lumière. La direction du phénomène était du Sud vers le Nord mais par directement au dessus de notre habitation, mais à environ à 15 ° vers l'ouest. Au moment où il est passé près de nous, on a vu deux cônes de projection de lumière avec un angle assez ouvert, de 50 à 60 ° alors qu'un projecteur d'avion à une projection de lumière plus directe. De plus la lumière n'était pas nette comme un avion mais c'était un peu voilé. Il y avait une lumière très puissante mais pas tranchante, plutôt voilée. Une fois passé à notre verticale, on a aperçu un double halos en arc de cercle à un angle de 50 à 60° derrière les deux projecteurs. Ces deux halos étaient l'un derrière l'autre. Ces halos étaient un peu brumeux mais assez net quand même. L'un après l'autre, les deux projecteurs ont disparu avec l'horizon puis les deux arcs de cercle. Je précise qu'un avion volait en direction du Nord Ouest derrière le phénomène lumineux. ---

Question : Combien de temps cela a duré entre la première apparition et la disparition ? ---

Réponse : Je l'estime à au moins 10 minutes. ---

Question : Décrivez précisément le projecteur de lumière et les halos ? ---

Réponse : Il s'agit d'une projection de lumière en triangle ou cône avec un angle de 50 à 60°, comme je le disais, la lumière est difficile à décrire car elle est intense tout en étant voilée. Elle est blanche voir même très blanche. Quand au halo qui suivait derrière, il formait un arc de cercle de 180° et était très régulier d'un bout à l'autre. Je ne sais pas la distance qui séparait les projections aux halos, mais en levant les yeux, il y avait un angle d'environ 50 à 60° entre les deux. Selon l'altitude, la distance est donc plus ou moins grande. Je ne peux pas donner de dimension car c'est fonction de l'altitude. C'était dans l'atmosphère donc ce ne doit pas être immense. La longueur d'angle par rapport au sol était de 3 ou 4 °. La longueur dépend de l'altitude. Il n'y avait pas de couleur, juste de la lumière blanche. Je précise que la projection était vers l'arrière, il n'y avait aucune lumière vers l'avant. On ne voyait que les lueurs, aucun objet. Les deux projections étaient dans le même axe l'une derrière l'autre. Pareillement, les halos étaient l'un derrière l'autre selon l'angle de vue. ---

Question : Décrivez le mouvement de ce phénomène ? ---

Réponse : Rectiligne, toujours droit du Sud vers le Nord. ---

Question : A votre avis, à quelle altitude c'était ? ---

Réponse : Aucune idée. ---

Question : A quelle vitesse le phénomène allait ? ---

Réponse : De l'horizon d'un point à l'autre c'est 180 °, donc, sur un arc de vision de 120 ° en 10 minutes, il restera à déterminer l'altitude pour connaître sa vitesse. ---

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

Question : Quel était l'angle de vue entre vous et le phénomène ? ---

Réponse : Comme je vous l'ai dit, il était à environ 15° vers l'ouest. Je tournais le dos à l'est quand il est passé au dessus de chez moi. ---

Question : Est-ce que vous avez vu un atterrissage ? ---

Réponse : Non. ---

Question : Avez-vous entendu quelque chose ? ---

Réponse : Il y avait un silence complet. Il n'y a eu aucun son émis. Par contre, j'ai entendu l'avion ensuite, quand il est arrivé derrière le phénomène. Je voyais très bien les clignotants. ---

Question : Est-ce qu'il y a eu une odeur particulière ? ---

Réponse : Non. ---

Question : Avez-vous l'habitude de voir et entendre des avions, de nuit ? ---

Réponse : Oui, par chez moi, c'est un lieu de passage fréquent, assez haut en altitude. ---

Question : Quelle était la météo à ce moment là ? ---

Réponse : Ciel clair et il faisait froid car il y avait du givre sur les voitures. ---

Question : Quelle était votre profession ? ---

Réponse : J'étais maître d'oeuvre en bâtiment. C'est à ce titre que je connais bien la géométrie et que j'ai donc pu expliquer les positions par les angles. ---

Question : Qu'aviez vous mangé et consommé comme boisson ce soir là ? ---

Réponse : Je n'avais pas encore mangé car je mange rarement le soir. Je n'avais pas consommé d'alcool ni autre produit. ---

Question : Etes vous suivi ou avez vous été suivi par un médecin psychiatre ou autre ? --

Réponse : Je n'ai jamais eu de problème mentale et je n'ai donc jamais été suivi à ce sujet. ---

Question : Avez-vous ou avez vous eu des problèmes de vue ? ---

Réponse : Je mets des lunettes pour voir de près mais de loin, ça va. ---

Question : Avez-vous des problèmes familiaux ? ---

Réponse : Non. ---

Question : Est-ce que vous suivez une médication qui pourrait perturber votre santé au point d'avoir des hallucinations ? ---

Réponse : Non. ---

Question : Subissez-vous actuellement un stress ? ---

Réponse : Non. Je n'ai pas de souci particulier. ---

--- Je précise que mon épouse a voulu prendre une photographie mais elle est restée complètement noire car on n'a pas un appareil sophistiqué. Elle est toujours sur la carte mémoire. Je la garde pour le moment au cas où une technique pourrait y voir mieux. ---

le 22 octobre 2009 à 15 heures 45, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire